

## Derniers jours avant la fin de saisie du 31/03/2018

### ○ Pour effectuer la remontée des notes et des appréciations du 2<sup>ème</sup> trimestre

Il est nécessaire **de terminer d'urgence cette remontée des notes du 2<sup>ème</sup> trimestre** afin de permettre aux élèves de confirmer leur vœu. Pour de nombreuses formations d'accueil, le bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre est un élément obligatoire du dossier.

### ○ Pour compléter les avis et les appréciations de la Fiche Avenir

**Le module « fiche Avenir » est ouvert jusqu'au 31 mars 2018.**

Pour le professeur principal : 4 éléments d'appréciation à saisir par élève

Pour le chef d'établissement :

Saisie des avis sur la capacité à réussir et la cohérence du projet pour chaque vœu.

Saisie de l'appréciation littéraire par vœu.

+ Avis supplémentaire à saisir pour les élèves de Terminale pro demandant un BTS dans le cadre de l'expérimentation bac pro/BTS.

### ○ Pour accompagner les élèves dans la confirmation des vœux

**La confirmation des vœux est possible jusqu'au 31 mars 2018.**

Cette année, il n'y a pas de confirmation automatique prévue.

En préalable à la confirmation, il faut avoir complété le projet de formation motivé pour chaque vœu et la rubrique Ma préférence, ainsi que l'ensemble des éléments de candidature demandés.

Pour les aider à compléter la rubrique « projet motivé », une fiche est disponible sur le site Onisep Terminales 2017/18.

Pour rappel : le professeur principal peut suivre la progression des confirmations des vœux des élèves de sa classe.

## Nouveau

### ○ Expérimentation bac pro/BTS

Madame la Rectrice ayant souhaité cette année associer les chefs d'établissement au classement, ceux-ci en seront destinataires pour leur établissement (uniquement en consultation). Ils pourront proposer des modifications exceptionnelles et argumentées auprès de la commission académique de l'expérimentation Bac Pro/ BTS. Cette commission, pilotée par la CSAIO et constituée des doyens, des IEN IO et d'inspecteurs disciplinaires, se tiendra le 9 mai 2018. En fonction de l'avis de la commission et dans le respect des critères académiques, les modifications de classement seront opérées par le SAIO.

### ○ Ressources

De nouvelles fiches sont disponibles sur Eduscol

[Fiche 23 - L'accompagnement des candidats en situation de handicap](#)

[Fiche 24 - Les solutions pour les élèves qui n'ont pas formulé de vœux avant le 13 mars](#)

[Fiche 25 - L'ouverture de la fiche Avenir aux élèves](#)

[Onisep : Fiche élève - Rédiger mon projet de formation motivé](#)

Il est possible de **poser des questions concernant le plan Étudiants à l'adresse suivante** : [hebdosup@ac-lille.fr](mailto:hebdosup@ac-lille.fr), à partir d'une adresse professionnelle de l'académie de Lille. Cette adresse est réservée aux équipes éducatives.

Toutes les questions liées au paramétrage de la plateforme Parcoursup sont à poser via **la messagerie de la plateforme**.